

une infinité de Prières, toutes plus belles les unes que les autres, laissant à chacun le soin de répéter, chaque jour, celles pour lesquelles il a le plus le goût et d'attrait, ou qui sont plus conformes à sa situation et à ses besoins, et n'indiquant pour l'exercice commun que la Prière qui vient immédiatement après les Considérations. Toutes ces Prières étant extraites de livres autorisés, et beaucoup étant favorisées de nombreuses Indulgences, nul doute que la piété des fidèles n'en fasse ses délices et ne s'y affectionne. Si les occupations ne permettent pas de les faire à l'Eglise, qui empêche qu'on les fasse à la maison, après la Prière du soir ! On dresse un petit Oratoire, et là, comme dans un Cénacle, on s'entretient avec Dieu, ou avec ses Saints. Le temps consacré à ce pieux exercice est assurément mieux employé et sera d'un plus agréable souvenir, à l'heure de la mort, que celui que, le plus souvent, on dissipe dans d'inutiles balivernes, pour ne rien dire de plus. Si toutes les familles n'adoptent pas cette pieuse pratique, au moins